

Santé mentale, « grande cause nationale » ? Non à l'enfumage gouvernemental, Oui à la satisfaction des revendications !

Montreuil, le 9 mai 2025

Le Gouvernement dit faire de la santé mentale la « grande cause nationale de 2025 ». Dans un contexte de mépris et de répression de la jeunesse, de destruction des services publics et des nouvelles annonces d'économies, qui pourrait le croire ?

D'après un sondage Ipsos de mars 2025, 45% des adolescents seraient potentiellement concernés par des troubles de l'anxiété et 40% des adolescents seraient potentiellement concernés par des symptômes dépressifs plus ou moins sévères.

Et comment en serait-il autrement ?

Les jeunes ont vécu le COVID, vivent la menace climatique, constatent l'accroissement des inégalités et entendent le président Macron répéter depuis 2020 « nous sommes en guerre ». La jeunesse devrait être témoin silencieux des massacres à Gaza ou subir une répression féroce dès qu'ils se mobilisent pour la paix ou leur droit aux études.

A l'école, ils endurent les contre-réformes, avec en particulier la réforme Blanquer du lycée qui supprime le groupe classe, le Bac Blanquer qui génère une pression permanente et Parcoursup qui laisse des milliers de jeunes sur le carreau.

Dans cette société particulièrement anxiogène, que répond le gouvernement ?

Dans ce contexte de développement des conflits, et d'installation d'une « culture de guerre », le président Macron s'acharne à vouloir généraliser le SNU, pour embrigader la jeunesse.

Suite à la tragédie de Nantes ayant entraîné le décès effroyable d'une lycéenne, Bruno Retailleau a parlé d'un « *ensauvagement de la société* » et François Bayrou a demandé une « *intensification des contrôles mis en place au sein et aux abords des établissements scolaires* », et envisage l'installation de portiques à l'entrée des établissements. Il prévoit aussi parmi d'autres mesures d'autoriser les chefs d'établissement, adjoints ou CPE à procéder à « *la fouille des effets personnels* » des élèves.

Ils ont liquidé la médecine scolaire et la pédopsychiatrie. C'est cette politique qui conduit à la barbarie !

Alors que le budget Bayrou d'austérité et les 40 milliards d'économie à venir étranglent l'Education nationale et de l'Université au profit de l'économie de guerre, toutes les mesures ont la même logique : imposer toujours plus de tâches aux personnels avec toujours moins de moyens.

L'an dernier, le ministère a mis en place un « *protocole de secourisme de santé mentale* » qui doit désigner dans chaque établissement ou circonscription « une équipe ressource » pour faire face à « la dégradation de la santé mentale des enfants et des jeunes » en lieu et place des personnels formés.

Le gouvernement convoque les « assises de la santé scolaire ». La FNEC FP-FO a décidé de les boycotter ! Les projets ont pour but de faciliter la mutualisation des moyens d'infirmières scolaires, de médecins scolaires, d'assistantes sociales et de PsyEN et l'interchangeabilité de ces corps. Les projets ministériels remettent en cause les statuts et leur cadre national pour faciliter la décentralisation mais sans répondre aux revendications en termes de postes et de moyens des structures publiques de santé mentale (CMP, CMPP...).

La FNEC FP-FO estime qu'il faut des milliers de postes et considère urgente la mobilisation de tous les personnels dans l'action commune la plus large pour revendiquer les moyens en postes d'infirmières, de médecins, d'assistantes sociales, d'enseignants spécialisés, de PsyEN, de CPE, et des AESH et AED avec de vrais statuts pour permettre de faire face à l'explosion des besoins.